



## ÉDITORIAL

par

Le lieutenant colonel Bernard POUPON  
délégué militaire départemental  
des Yvelines



Ayant pris le commandement du GSBdD de Versailles le 22 juin en remplacement du COL PITHOIS, j'ai par la même occasion endossé les fonctions de DMD 78. Ce rôle me tient particulièrement à cœur et je m'attacherai dans les deux ans qui viennent à poursuivre et développer les actions déjà entreprises par mon prédécesseur.

Venant de l'Etat Major de Forces N°1 de Besançon où j'ai passé 4 ans en tant que responsable de la planification des opérations, mon implication autant dans le montage des grands exercices de l'armée de terre que dans les dernières opérations extérieures auxquelles j'ai pris part (TCHAD en 2008 et KOSOVO en 2009), m'ont conforté dans la nécessité de consolider le lien armée- nation.

En effet, la complexité et l'importance des opérations conduites par les armées, tant sur les théâtres extérieurs que sur le territoire national, mais aussi un monde qui évolue de manière radicale, aussi bien dans le domaine de la géopolitique que de l'économie, imposent les inflexions déterminantes que connaît aujourd'hui la défense.

Ces inflexions, qui sont une véritable révolution pour les armées, sont inévitables et nécessaires mais transforment de manière irréversible la manière dont les armées s'inscrivent dans les départements.

Ces transformations méritent d'être expliquées et accompagnées de pédagogie, c'est ce vers quoi j'orienterai mon action dans les mois à venir, dans un esprit de dialogue et d'ouverture que je ne manquerai pas de développer lors de rencontres que j'espère, sinon nombreuses, au moins de qualités.

## SOMMAIRE

- Éditorial du Lieutenant-colonel Bernard POUPON
- La journée Défense et Citoyenneté
- Mandat français au sud Liban
- Les drapeaux de l'Armée de l'Air
- Le Groupement de soutien de base de défense de Versailles
- L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- Le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire
- Les missions de l'Armée de l'Air
- Un geste solidaire de l'Armée de l'Air
- Les sous-marins de la Marine Nationale

plusieurs évolutions, la dernière datant de janvier 2011. Avec un programme différent, cette journée a pris le nom de « Journée Défense et Citoyenneté ». Cette nouvelle formule accueille, sur environ 250 sites, plus de 700 000 jeunes par an. Le certificat délivré en fin de journée est obligatoire pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

La JDC comporte principalement trois animations destinées à clarifier le message sur la citoyenneté et la Défense :

- « vous êtes citoyens »,
- « vous devez faire face à un monde instable »
- « vous avez un rôle à jouer ».

Ces animations doivent être plus attractives qu'auparavant, toujours conduites par des animateurs de la Défense selon une pédagogie interactive impliquant le jeune.

Cette journée permet également de détecter les jeunes en difficulté (environ 80 000), à l'aide de tests de compréhension de la langue française créés par L'Education Nationale et d'orienter ceux-ci vers les structures d'aide appropriées.

Enfin le programme inclut une initiation au secourisme (gestes de premiers secours et mise en œuvre du défibrillateur automatique) et, selon les sites, des visites d'installations militaires, des présentations de matériels ou des témoignages de militaires de retour d'opérations.

## LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La loi du 28 octobre 1997 impose à chaque jeune Français de consacrer une journée de réflexion sur les questions de Défense du pays. Dans un précédent numéro d'instant défense, nous vous avons présenté cette journée qui s'appelait « Journée d'Appel et de Préparation à la Défense ». Depuis, celle-ci a été l'objet de

**MANDAT FRANÇAIS AU SUD LIBAN**

La présence au Liban du détachement Français qui participe à la mission de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) depuis 1978 démontre encore l'importance de l'influence française au Moyen Orient au plan diplomatique et historique.

La France est le deuxième contributeur en troupes de la FINUL avec un détachement dont les effectifs sont évalués à 1500 hommes en globalité.

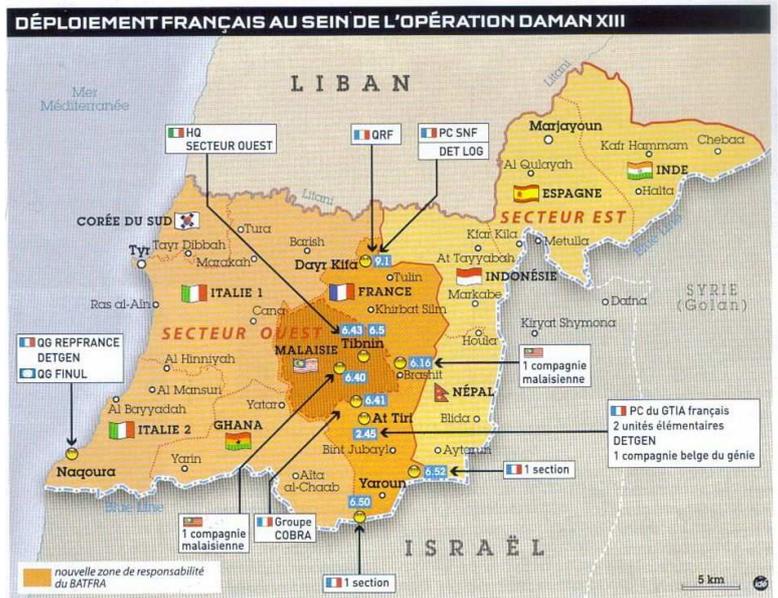
On y trouve le Groupement Tactique Interarmes (GTIA) qui compte 1300 personnels et 35 engins blindés VBCI (véhicule blindé de combat de l'infanterie) qui ont remplacé les AMX 10P, une batterie de 4 canons Caesar successeurs des 155 AUF1, 6 postes de tir Mistral et 3 radars Cobras.

Ce groupement a reçu une double mission:

- la surveillance de l'application de la résolution 1701 de l'ONU
- une mission de force de réaction rapide (Quick Réaction Force) pour intervenir dans l'ensemble de la zone d'opérations de la FINUL (voir carte ci-jointe).

Les personnels sont placés dans les conditions opérationnelles les plus favorables pour évaluer et tester les capacités techniques de leurs matériels de dotation et enrichir leur expérience de travail en coordination avec de nombreuses unités étrangères (30 pays contributeurs).

Ce théâtre d'opérations militaires a connu des périodes



violentes d'affrontement (290 victimes dont 134 soldats français), représentant une intéressante expérience de combat dans le cadre de l'entraînement permanent de nos forces.

**LES DRAPEAUX DE L'ARMEE DE L'AIR**

Le 14 juillet 1935, le président Lebrun confie solennellement leur drapeau à 29 grandes unités de la toute jeune Armée de l'Air.

Les anciens régiments d'aviation des années 20 qui ont donné naissance à des escadres, ont vu leurs drapeaux modifiés afin de faire apparaître la nouvelle mention de l'unité.

Dès 1912 les troupes d'aéronautique se voient remettre le tout premier drapeau des aviateurs et aérostriers. En 1915 deux nouveaux drapeaux apparaissent, dédiés à l'aéronautique et à l'aérostation militaires.

Après 1918, tous les régiments d'aviation ainsi que l'école d'application de l'aéronautique reçoivent leur propre drapeau qui se couvre petit à petit des inscriptions de leurs campagnes.

Pendant la guerre 1939-1945 est créé en Grande Bretagne le drapeau des forces aériennes françaises libres (FAFL) symbole unique pour des militaires disséminés sur deux continents. Ce drapeau est déposé aux Invalides, Musée de l'Ordre de la Libération, depuis la fin de la guerre.

Le milieu des années 90 voit disparaître les escadres de

l'ordre de bataille de l'Armée de l'Air. L'Etat-major décide alors que leurs emblèmes seront confiés aux bases aériennes sur lesquelles elles étaient stationnées. Certains détachements air d'opérations extérieures majeures, reçoivent leur drapeau.

Lorsqu'un drapeau n'est plus affecté à une unité, il est renvoyé au service historique de la Défense, au Château de Vincennes.

*D'après Air actualité de novembre 2010*

**GSBDD de Versailles**

Le mardi 22 juin 2011 dans les jardins de l'Orangerie du Château, une prise d'armes présidée par le général de division Jean-Jacques POCH, commandant la base de défense de l'Ile de France, était organisée à l'occasion de la passation de commandement à la tête du groupement de soutien de base de défense de Versailles.

Le colonel Bruno PITHOIS, également Délégué Militaire Départemental des Yvelines, a été remplacé par le lieutenant-colonel Bernard POUAPON qui reprend les mêmes fonctions.

Les honneurs étaient rendus par les troupes du groupement et les musiques des troupes de marine et des transmissions.

## L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Directement subordonné au ministre de la Défense et des Anciens combattants, l'ONACVG, avec ses 95 ans d'existence a pour mission de mettre en œuvre, au nom de l'Etat, toutes les actions ressortissantes du domaine des anciens combattants et victimes de guerre. Ces actions peuvent être distinguées en différentes catégories, la mémoire combattante, la solidarité et les droits à réparation. L'ONACVG gère également des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et s'occupe de réinsertion professionnelle.

En 2010, l'accent a été mis sur la politique du devoir de mémoire. A ce titre l'ONACVG a recruté 34 coordinateurs mémoire et communication (CMC) afin de renforcer son rôle d'opérateur de terrain de la politique de mémoire nationale.

Ce personnel est réparti sur 18 missions multi-départementales, dotées chacune de deux CMC excepté

les départements d'Alsace et de la Corse. Leur mission essentielle est d'apporter une expertise et un soutien local aux directeurs de services départementaux à qui la mise en œuvre de la politique de mémoire est confiée. Ils devront mettre en place les opérations mémorielles inter-départementales afin de faire rayonner davantage encore l'action de l'ONACVG en matière de mémoire combattante (mise en valeur des hauts lieux de mémoire et nécropoles nationales) et, dans ce contexte, des réunions interdépartementales sont organisées sur tout le territoire. Notons que ces personnes ont des diplômes d'histoire et une solide expérience en communication.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA RÉSERVE MILITAIRE

Le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire est un organisme de réflexion et de proposition rattaché au secrétariat d'état à la Défense et aux anciens combattants, il est chargé d'émettre des avis et des recommandations concernant les réservistes.

Placé sous la présidence du ministre de la Défense, le CSRSM est sous les ordres du général de brigade Jean-Sébastien TAVERNIER depuis août 2010. Il est composé de 64 membres répartis en six collèges avec des représentants du Parlement, de l'administration, des employeurs et professions libérales, des salariés et agents publics, des réservistes et de personnalités qualifiées.

Les missions principales du conseil sont, dans le cadre de la réforme de la Défense, de conduire une réflexion sur le rôle des réserves, de promouvoir l'esprit de Défense, de participer au développement du lien entre la Nation et les Forces Armées, de concrétiser un partenariat entre l'Armée, les Réservistes et leurs employeurs et d'examiner toutes les questions relatives à la Réserve Militaire. Pour rendre compte de son action, le CSRSM doit établir un rapport annuel transmis au parlement évaluant l'état de cette réserve.

## UN GESTE SOLIDAIRE DE L'ARMÉE DE L'AIR

Voyant les difficultés rencontrées par les éleveurs de la région face à des conditions climatiques exceptionnelles au printemps 2011, l'école d'enseignement technique de l'Armée

## MISSIONS DE L'ARMÉE DE L'AIR 2011



Pour assurer au quotidien la Défense et la sécurité des français et respecter nos engagements internationaux, l'Armée de l'Air est engagée dans chacune des cinq fonctions stratégiques du livre blanc de la Défense :

- 1) Dissuasion nucléaire : Rafale et sa munition ASMP-A
- 2) Connaissance et anticipation de la menace : Commandement des Opérations Aériennes (COA) situé au Mont Verdun près de Lyon aidé par le système GAVES
- 3) Prévention et lutte contre tous types de trafics.
- 4) Projection de forces et de puissance (3700 aviateurs opèrent sur 15 théâtres d'opérations depuis 12 pays).
- 5) Protection du territoire national (plus de 1000 aviateurs veillent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en particulier sur les 15000 aéronefs qui survolent chaque jour la France).

de l'Air à Saintes a offert 50 hectares de terre au profit des agriculteurs de Charente Maritime touchés par la sécheresse.

Un accord en cours de validation, pourrait se pérenniser pour une durée d'au moins trois ans. Les terres prêtées peuvent produire du fourrage à raison de 1,5 tonne par hectare et ce fourrage peut éviter de consommer dès le printemps de la paille qui est normalement destinée à nourrir le bétail pendant l'hiver.

**LES SOUS-MARINS DE LA MARINE NATIONALE**

Les sous-marins dont dispose la marine nationale sont tous à propulsion nucléaire. Il en existe de deux sortes :

- Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) au nombre de 6 (Améthyste, Rubis, Émeraude, Perle, Saphir et Casabianca)

- Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) au nombre de 4 (Triomphant, Téméraire, Vigilant et Terrible).

De technologie plus ancienne que celle des SNLE, les SNA doivent être remplacés à partir de 2017.

L'ensemble des forces sous-marines forme ce que l'on appelle la Force Océanique Stratégique (FOST) qui compte environ 3200 personnes et est dirigée par un amiral dont l'état major est à Brest.

Cette force se compose de 3 unités basées à Brest,

- l'escadrille des SNLE,

- la base opérationnelle de l'Île longue,

- l'école de navigation sous-marine,

et d'une unité basée à Toulon, l'escadrille des SNA.

Quelles sont les missions des sous-marins ?

Les SNLE forment la principale composante de la dissuasion nucléaire grâce à leur invulnérabilité lorsqu'ils sont en plongée et à leur puissance de frappe. Ils assurent cette mission de manière continue depuis 1973.

Les SNA participent à un large éventail de missions avec les autres composantes de la Marine Nationale, ils sont indispensables à la sûreté et au soutien de la FOST. Leurs actions sont caractérisées par leur capacité à rallier rapidement un théâtre d'opérations, à y rester longtemps et discrètement pour recueillir du renseignement ou mettre en œuvre leurs armes conventionnelles.

Sans détailler les caractéristiques de chaque élément de cette force, faisons un focus sur le dernier né des SNLE, le Terrible. Ce bâtiment de 138 mètres de long, 12,50 mètres de diamètre déplace en plongée ses 14 300 tonnes à la vitesse de 25 nœuds (environ 45 km/h) grâce à l'énergie électrique produite par son réacteur nucléaire. Il est capable d'atteindre en immersion une profondeur de 350 mètres. Deux équipages de 111 marins se succèdent à tour de rôle, ils disposent de 800 m<sup>2</sup> pour assurer leur service.

L'armement de ce sous-marin comprend 18 torpilles lourdes et des missiles Exocet pour son autodéfense d'une part et 16 missiles nucléaires stratégiques de type M51 d'autre part.

Le M51 est un missile intercontinental de 56 tonnes, 12 mètres de long, 2,30 mètres de diamètre, d'une portée de 9 000 km. Il peut être équipé de six têtes nucléaires.

Le Terrible a été mis en service en 2010, sa durée de vie est évaluée à environ 25 ans, il aura coûté 4,5 milliards d'euros avec son armement.

**LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE**

Ministère de la Défense SGA/DMPA 14 rue St Dominique

00450 ARMÉES Fax. 01 44 42 11 77

**Rappel de quelques adresses :**

Etablissement du Service National (ESN Versailles):

9 rue Edouard Lefebvre

78000 Versailles

Tél. 01 30 97 54 64 et 01 30 97 55 18

Centre d'Information des Forces Armées

CIRFA Terre VERSAILLES :

7 rue des Chantiers BP 383 78003 Versailles Cedex

tél. 01 39 25 92 00

CIRFA Air : 41 rue des Etats Généraux

78000 VERSAILLES

Tél. 01 39 53 76 10

Bureau Information Carrières Marine :

91 500 MASSY

tél. 01 69 19 48 08 fax 01 69 19 40

Centre d'Information et de Recrutement de la

Gendarmerie(CIR.GEND) :

121, Bld Diderot 75012 PARIS

tél. 01 53 17 32 10 fax 01 53 17 32 29

Votre contact :

[correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr](mailto:correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr)

**LES REVUES UTILES** disponibles par abonnement :

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

TERRE INFORMATION MAGAZINE

AIR ACTUALITÉS

COLS BLEUS, Le magazine de la Marine et de la Mer

ECPAD Service abonnements, 2 à 8 route du Fort

94205 ISSY SUR SEINE CEDEX Tél. 01 49 60 52 44

MARINE, Revue d'information maritime et de défense

ACORAM

**CORRESPONDANTS DÉFENSE ! ADRESSEZ-NOUS VOS ARTICLES ! ILS SERONT PUBLIÉS !**